

Voltizy, comme Volt et Easy



Le groupe Marth, acteur historique du décompte énergétique à l'aide de compteurs intelligents avec sa marque Brunata-Metrona, connu également pour avoir lancé E-trash, la poubelle qui permet de calculer les déchets de chaque habitant dans une copropriété, vient de lancer une nouvelle solution innovante : Voltizy Community, pour mettre en réseau des producteurs et des consommateurs d'électricité, à l'échelle nationale.

« Depuis toujours, notre métier de base est le décompte d'énergie. Avec nos compteurs intelligents, nous mesurons les flux et savons les facturer très précisément à ceux qui les consomment. Quand j'ai fait installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'entreprise et à mon domicile, je me suis rendu compte que les heures de consommation d'électricité de ces deux lieux étaient complémentaires. C'est ce constat qui a fait émerger l'idée de concevoir une solution mettant en relation des producteurs et des consommateurs d'énergie solaire. La production des uns, pouvant satisfaire la demande des autres. » C'est ainsi que Patrick Marth, CEO du groupe Marth résume la naissance de [Voltizy Community](#). Ce n'est pas pour autant que la mise en œuvre fût simple. Malgré l'existence d'une directive européenne qui vise à encourager ce type d'initiative, la démarche étant nouvelle au Luxembourg, le cadre juridique était encore assez flou. La seule façon de passer de l'idée à sa réalisation fût de lancer une **coopérative**. Le groupe Marth, précurseur, a donc sollicité l'aide de nombreux acteurs dont Klima agence, Luxinnovation, l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) et bien entendu le gestionnaire de réseaux électrique Creos et a ainsi contribué à accélérer la concrétisation de tels dispositifs.

Désormais, le système est en place et permet le **partage d'une électricité 100% verte et locale**.

« Nous proposons cette solution en priorité aux copropriétés car c'est une clientèle que nous connaissons bien, qui utilise nos autres solutions également » complète Rudy Kech, co-CEO du groupe Marth. « Dans les copropriétés ce sont les propriétaires qui votent et financent l'installation de panneaux photovoltaïques. La solution que nous proposons peut constituer un incitatif efficace pour ce genre de projets. Une fois les panneaux installés et reliés à la communauté, chaque kilowatt produit est facturé 10 cents aux consommateurs et rapporte 8 cents aux producteurs. La différence sert à financer le fonctionnement administratif de la coopérative. » Ainsi chacun y trouve son compte. Les consommateurs paient moins chers cette électricité produite sur place et les propriétaires qui ont investi rentabilisent leur mise au prorata de ce qu'ils ont investi. Les locataires, qui n'ont pas la possibilité d'investir dans des panneaux, profitent quand même de l'installation. La communauté peut être construite au sein d'une résidence mais elle est encore plus rentable à l'échelle nationale car plus les profils des utilisateurs sont divers, plus les moments de consommation de l'électricité sont bien répartis dans le temps. La solution du groupe Marth est proposée clé en main. L'ensemble des démarches techniques et administratives est pris en charge, du décompte aux facturations. Ce système, inédit au Luxembourg, va sans nul doute contribuer à rendre les **énergies renouvelables accessibles** pour un plus grand nombre d'habitants. Ce modèle coopératif constitue véritablement une nouvelle façon de consommer de l'énergie. « Il n'a pas vocation à créer des bénéficiaires financiers mais à être vertueux », précise Patrick Marth.